

Questions	Foyer schaerbeek ois	Binhome	En Bord de Soignes	Everecity	Foyer Laekenois	Foyer Anderlechtois	Foyer du sud	HBM St Josse	Logiris	Logis- Floréal	Logt Bruxelloi s	ABC
combien de locataires ayant conclu un bail social à durée déterminée en 2013 devraient-ils bénéficier en 2022 d'un renouvellement de leur contrat pour un triennat supplémentaire ?	40	77 renouvellements	32	40	59	106 locataires	56	3	18 sur Koekelberg et 18 sur Etterbeek	34	68 ménages	21
Pourriez-vous également nous indiquer le nombre de locataires sociaux qui, à l'inverse, devraient voir leur bail prendre fin en 2022, au motif qu'ils ne satisfont plus à la condition de revenus ou à l'exigence d'une occupation optimale du logement	0	0 ménage pour les conditions de revenu 2 ménages pour logement inadapté ➤ Un ménage pour lequel nous avons un logement disponible. ➤ Un deuxième ménage pour lequel la SISP n'a pas de logement disponible et qui aura donc une prolongation de bail de 3 ans.	0	1	0	1 sur-adapté : en attente d'un 2ème rendez-vous pour proposition de logement. Le locataire ne s'est pas présenté au premier rendez-vous	0	0	Aucun	1	Aucun	0
Combien de ménages devront recevoir leur renom dans le courant de l'année 2022 au terme des	La SISP doit encore analyser les situations au cas par cas pour voir si certains	0 ou 1 en fonction de la réaction du ménage qui devra muter. Si acceptation du nouveau logement, renon	0	1	24	1 sur-adapté (si refus du locataire, de 2 propositions de logement)	0	0	Aucun	1	Aucun	0

neuf années d'occupation	doivent recevoir leur renon.	pour l'ancien logement mais nouveau bail pour le nouveau logement										
Pourriez-vous nous communiquer le nombre de baux d'habitation sociale à durée déterminée qui ont pris effet au début de l'année 2014 et qui devraient, dès lors, arriver au terme de leur huitième année dans les mois à venir	Courant 2014, 29 locataires ont signé un bail à durée déterminée.	82	50	42	Janvier : 6 Février : 10	Janvier 2014 : 3 baux Février 2014 : 10 baux Mars 2014 : 12 baux	2 locataires ont un CDD en janvier 2014, pour ceux de février et les mois suivants l'analyse est en cours	2	11 locataires à vérifier avant le 31/03/2023	21 pour le Logis Nous ne disposons pas à ce jour, du nombre de CDD conclus pour Floréal	La fusion entre le Foyer Bruxellois et Lorébru a eu lieu en 2015.	36
les SISP ont-elles déjà entamé l'examen de la situation des locataires sociaux ayant conclu un bail à durée déterminée en 2014? Dans l'affirmative, qu'est-il ressorti de ces analyses ?	Non	Non, l'examen commencera en avril 2022	Non, les revenus et les compositions de ménage ne sont pas encore connus	Oui. Tous les locataires ont bénéficié d'un renouvellement de leur contrat pour un triennat supplémentaire.	Pas encore	Oui, tous rentrent, selon leur situation actuelle, dans les conditions d'un renouvellement	Oui pour le mois de janvier, février et les mois suivants en cours	Oui, CDD seront prolongés	Non, pas encore	Non	Non	Non, nous faisons l'analyse mois par mois
êtes-vous déjà en mesure de nous indiquer le nombre de locataires sociaux qui, à la fin de la huitième année de leur bail, satisfont	Sur les 46 locataires restants ayant signé un bail à durée déterminée en 2013,	Non	Non, les revenus et les compositions de ménage ne sont pas encore connus	42	Pas encore en mesure de répondre	Locataires dont l'échéance arrive en 2023 : 92 respectent les conditions Locataires en CDD présents au	Pour les baux débutés en 2013, 56 Oui pour le mois de janvier,	2	Tous	/	Non	Non nous faisons l'analyse mois par mois

toujours à la condition de revenus ainsi qu'à la condition d'occupation rationnelle du logement, et qui pourront donc bénéficier d'une prolongation de leur contrat pour une période de trois ans ?	l'analyse montre que 6 d'entre eux auront un bail à durée indéterminée et 40, un bail à durée déterminée.					01/01/22: 784 respectent les conditions	février et les mois suivants en cours					
Combien de locataires sociaux verront-ils leur bail prendre fin en 2023 au terme des neuf ans, au motif que les revenus de leur ménage dépassent désormais 150 % du plafond de revenus d'admission au logement social, et ce depuis au moins deux ans?	27 locataires ont signé un bail à durée déterminée en 2014. Nous devons encore analyser les situations au cas par cas si certains devront recevoir leur renon.	Pas de vérification avant le mois d'avril 2022.	Inconnu à ce jour, les revenus et les compositions de ménage ne sont pas encore connus	0	0	Locataires dont l'échéance arrive en 2023 : Aucun Locataires en CDD présents au 01/01/22 : 3 ne respectent pas la condition de revenu 5 ne respectent pas la condition d'adaptation du logement	Seuls ceux de janvier ont été faits car les revenus sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et donc nous analysons mois par mois	0	Aucun	/	L'analyse des contrats conclus en 2014 n'a pas encore commencé	/
Combien de locataires devront-ils quitter la sphère du logement social en 2023, au motif qu'ils occupent un logement suradapté et qu'ils ont refusé de déménager vers un autre logement social mieux adapté à la	A priori, la SISP attend des résultats similaires que ceux des baux arrivés à échéance en 2022, c'est-à-dire une reconduction pour tous.	Pas de vérification avant le mois d'avril 2022.	Inconnu à ce jour, les revenus et les compositions de ménage ne sont pas encore connus	0	0	Aucun	L'analyse est en cours pour les raisons mentionnées plus haut	0	Aucun	/	L'analyse des contrats conclus en 2014 n'a pas encore commencé	/

nouvelle composition de leur ménage ?												
Combien de logements sociaux devraient-ils être libérés en 2023 en raison de la non-reconduction de baux à durée déterminée ?	L'analyse n'a pas encore été faite mais la SISP attend un nombre de zéro ou extrêmement proche.	Pas de vérification avant le mois d'avril 2022.	Inconnu à ce jour, les revenus et les compositions de ménage ne sont pas encore connus	0	0	Aucun	L'analyse est en cours pour les raisons mentionnées plus haut	0	Aucun	/	L'analyse des contrats conclus en 2014 n'a pas encore commencé	/